

Falaise

Le projet de fusion des lycées inquiète

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 8 décembre 2017

796 mots



Depuis mercredi, une quarantaine de lycéens se relaient pour montrer leur mécontentement. - Crédit Ouest-France

Depuis mercredi, le lycée professionnel Guibray est partiellement bloqué par un barrage filtrant. Les élèves redoutent la fusion annoncée avec le lycée Louis-Liard.

La mobilisation

« **Non à la fusion! Non à la fusion!** » Jeudi matin, malgré le froid et l'humidité, une quarantaine de jeunes procèdent au blocus du lycée professionnel Guibray.

La veille déjà, ils avaient mis en place ce barrage filtrant, à l'entrée, afin de protester contre la fusion entre leur établissement et celui d'enseignement général et technologique, Louis-Liard, à la rentrée 2018. « **Nous en avons été avertis lors du conseil de vie lycéenne, mardi midi, commente Jean-Marc Romande, l'un des porte-paroles du mouvement. Nous avons souhaité réagir car c'est une mesure économique qui pourrait entraîner la suppression de postes d'auxiliaires de vie scolaire, d'agents d'entretien...** »

La fronde est venue de sa classe, la terminale bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne). « **Nous avons discuté entre nous et fait passer le mot, notent Charline et Sophie. L'UNL (union nationale lycéenne) est avec nous. Nous voulons sauver notre lycée.** » Soutenus par plus d'une centaine de lycéens, ils espèrent se faire entendre. « **Nous resterons mobilisés car nous craignons qu'à terme, Guibray ferme!** »

« Rien ne changera »

Mais ce projet de fusion n'est pas récent. Il a été enclenché voilà trois ans, au moment de la mise sous direction commune des deux lycées. « **C'était la perspective, indique le rectorat. La décision n'est pas encore prise, c'est la Région, dont dépendent les lycées administrativement, qui la prendra fin décembre.** » Avant cela, le conseil académique de

l'éducation nationale, où siègent des représentants de la Normandie et du rectorat, donnera un avis consultatif. Toutefois, le processus semble enclenché. **« J'ai pour mission de réfléchir à cette fusion qui devra être mise en place en septembre prochain, affirme Jean-François Lamache, le proviseur. L'établissement n'est pas compétent dans la prise de décision. »**

Il a informé les membres du conseil d'administration du lycée Louis-Liard mardi 28 décembre, avant de réunir les différentes instances de Guibray. **« Il s'agit d'une fusion administrative de deux structures qui n'en feront plus qu'une. En aucun cas, il est prévu de réduire les moyens humains, tient à préciser le proviseur. Il n'y aura pas d'impact sur les postes à la rentrée, le rectorat me l'a assuré. »** Surtout, il veut sécuriser les lycéens. **« Rien ne changera, les cours seront toujours assurés de la même façon. Mais, je comprends que des craintes puissent s'exprimer. »** Seul un poste d'adjoint gestionnaire sera requalifié. Les conseils d'administration et les conseils de vie lycéenne fusionneront également.

Un nouveau nom ?

Quant à la question de délocaliser des ateliers et des classes au lycée Louis-Liard, il n'en est pas question. **« Nous avons 900 élèves et le lycée peut en accueillir 950, cela n'est pas imaginable. »** Jean-François Lamache souhaite maintenir le dialogue avec les représentants des lycéens, pour tenter de dissiper les angoisses. **« Chaque jour, nous faisons un point avec eux. On discute des questions de débordements d'un tel blocus. »**

Le barrage filtrant va se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine. **« Lundi, nous tenterons un blocus total ! »** préviennent les lycéens. Cependant, ils savent que ce projet de fusion était inévitable.

En effet, depuis plusieurs années, le processus a été lancé en Normandie : d'abord les lycées installés sur un même site, puis sur deux sites distincts. L'heure de Guibray et Louis-Liard semble être arrivée. L'enjeu pour la direction est qu'elle se fasse sans heurt. **« Nous allons discuter collectivement avec toute la communauté éducative de la mise en forme de cette fusion, notamment en ce qui concerne le nom du lycée. »**

Cette fusion administrative pourrait, peut-être, permettre de lier un peu plus les élèves autour de projets communs.

Pauline BAUMER.